

Visite de ferme sur la thématique du chanvre

Le 1^{er} octobre 2014 après-midi, une trentaine de visiteurs (principalement des agriculteurs et des techniciens) se sont rendus à VIENS, dans le Vaucluse, à l'EARL Hubac de Gaget, à l'occasion d'une visite de ferme sur la thématique du chanvre, organisée par Bio de Provence et Agribio 04. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du programme régional AGIR « Vers 100 exploitations agricoles exemplaires » et dans le cadre du mois pour des Agricultures Durables et de Proximité en Luberon.

↳ Présentation de l'exploitation

Cette demi-journée a débuté par un « tour de table ». Bruno MANISCALCO a tout d'abord présenté son exploitation. Cet éleveur de Golden Retriever depuis plus de 15 ans, a décidé en 2009, de se diversifier en produisant des céréales et depuis quelques années du chanvre. Ce qu'il aime dans la culture du chanvre, c'est qu'elle est très technique, que les débouchés sont diversifiés et que toutes les parties du chanvre peuvent être utilisées. Bruno MANISCALCO conseille aux producteurs de se rassembler afin d'acheter en commun les outils de transformation.

Ce producteur est en train de diminuer progressivement son élevage de Golden Retriever. A l'automne, il va se lancer dans l'élevage de quelques vaches Highland Cattle.



↳ Le diagnostic et le plan d'action global AGIR

Didier JAMMES, chargé de missions Environnement Agriculture Energie à Bio de Provence, a débuté son intervention en présentant les résultats du « diagnostic AGIR » réalisé sur cette exploitation en 2011. Les principaux postes de consommation de l'exploitation étaient l'électricité (eau chaude, pompage et chauffage), les produits pétroliers (gasoil routier) et le fioul (tracteur – travaux par tiers). Dans le cadre de son plan d'actions, Bruno MANISCALCO a notamment installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de son hangar restauré avec une structure bois. Il prévoit d'isoler le bâtiment avec du chanvre. Les autres actions prévues seront réalisées progressivement : chauffe-eau solaire, petite retenue colinéaire pour assurer l'irrigation des cultures, introduction de la traction animale. Le mot d'ordre à l'origine du projet : une installation progressive en autonomie maximale.

↳ Présentation de l'itinéraire technique du chanvre



Mathieu MARGUERIE, chargé de missions à Agribio 04, a présenté l'itinéraire culturel du chanvre. Il a précisé que le chanvre est une culture de printemps à cycle court. Il est étouffant vis-à-vis des adventices et peu sensibles aux maladies. Il s'insère bien dans les rotations (entre deux cultures de blé) ou comme chez Bruno MANISCALCO dans la rotation Petit Épeautre - Vesce - Chanvre - Vesce - Cameline. Il est peu sensible aux maladies et ravageurs. Cependant, il est préférable de privilégier des rotations longues et variées. Mathieu MARGUERIE a expliqué que dans les régions du Nord de la France les cultures de chanvre peuvent être parasitées par une plante : l'Orobanche Rameuse

(*Orobancha ramosa*). Dans ces régions, il est conseillé de ne pas le cultiver après du colza ou du tournesol. En 2014, Bruno MANISCALCO a eu pour la première fois quelques problèmes de chenilles défoliatrices.

↳ Récoltes, transformation du chanvre

Philippe CHIFFOLLEAU, chargé de missions au Parc Naturel Régional du Lubéron a présenté plusieurs photographies et vidéos illustrant la récolte, la transformation (défibrage au champ et à la ferme) ainsi que les débouchés du chanvre pour le bâtiment (caissons préfabriqués, isolation sous toiture ou par l'extérieur, enduit chaux-chanvre...). Il a rappelé que le chanvre est un très bon isolant thermique et phonique. Contrairement à d'autres isolants, il n'irrite pas la peau. Etant donné que ce végétal ne contient pas d'albumine ni de kératine, les insectes ne peuvent pas le dégrader. De plus, il est insensible aux attaques des micro-organismes, moisissures et champignons.

Plus d'une dizaine d'agriculteurs sont impliqués dans l'association des producteurs de chanvre en Luberon, qui propose en vente directe, une large gamme de produits fibreux issus de la transformation de la tige du chanvre (laine fibrée, laine, chènevotte). Le PNR du Luberon met à disposition des artisans une machine projetant les enduits à base de chanvre, lorsqu'ils achètent la matière première, aux producteurs de l'association.

↳ Les débouchés du chanvre

Les différents produits fabriqués à partir du chanvre ont été présentés aux participants. Ils ont pu déguster de l'huile de chanvre, des graines de chanvre grillées, d'autres concassées, du lait de chanvre et de la farine de chanvre issus de la ferme. Certains producteurs utilisent déjà cette farine pour fabriquer des pâtes et des gâteaux. Ils ont également observé les échantillons de chanvre utilisés pour le bâtiment : la chènevotte (partie dure de la tige de chanvre), la laine de chanvre, un bloc d'enduit banché (chènevotte et chaux).



En 2014, Bruno MANISCALCO a fait un essai de culture de chanvre pour produire de l'huile essentielle. Il s'est rendu compte que la récolte manuelle était très chronophage. En effet, il n'a pu récolter que 1 000 m² au lieu des 5 000 m² prévu. Il conseille aux producteurs de recruter du personnel pour la récolte. Les visiteurs ont pu sentir le flacon d'huile essentielle de chanvre qu'il a produit cette année.

Bruno MANISCALCO donne de temps en temps du tourteau de chanvre à ses chiens en tant que complément alimentaire. Il a remarqué que leurs poils étaient plus soyeux.

Le compte rendu détaillé est disponible sur le site internet de Bio de Provence : <http://www.bio-provence.org> Rubrique : Espace agriculteur > Réseau de fermes exemplaires > Réseau de fermes exemplaires en Agriculture Biologique > Les visites organisées > Compte rendu visite chanvre chez Bruno MANISCALCO le 1^{er} octobre 2014 à VIENS (84)

Contacts :

Sophie FRAYSSINET, chargée de missions – 04 90 84 43 64

Didier JAMMES, chargé de missions Environnement Agriculture Energie – 04 90 84 43 64

Pour recevoir les documents distribués lors de la visite, merci de contacter Sophie FRAYSSINET par mail : sophie.frayssinet@bio-provence.org

Dans le cadre de la démarche AGIR « Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires », la région PACA encourage les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bio de Provence - Maison de la Bio- Agroparc – BP 21284 – 84911 - Avignon cedex 09

Tél : 04 90 84 03 34 – Fax : 04 90 84 03 33 – sophie.frayssinet@bio-provence.org – www.Bio-Provence.org

